

Menu Novembre 2022

RESTAURANT SCOLAIRE - LA MOTHE-ACHARD

	Du 31 Octobre - 4 Novembre	Du 07 au 11 Novembre	Du 14 au 18 Novembre	Du 21 au 25 Novembre	28 Novembre - 2 Décembre
Lundi	<p><u>MENU HALLOWEEN</u></p> <p>Salade de Carottes Hurlantes Burger "Chauve Souris" Frites Zombies Mini Citrouille Acidulée</p>	<p>  Rosette Paupiette de porc Gratin de choux fleurs</p> <p> Fromage Compote</p>	<p> Pêche au thon Emincé de volaille Jardinière de légumes</p> <p>  Fromage Crème dessert</p>	<p>   Taboulé Poulet Haricots verts Yaourt Fruit</p>	<p> Œufs mayonnaise Poulet aux champignons Epinards Fromage Poires au sirop</p>
Mardi	<p>FÉRIÉ</p>	<p>  Céleri rémoulade Pavé végétarien Salsifis Yaourt Fruit</p>	<p>  Carottes râpées à la menthe et à l'orange Tajine d'haricots blancs Fromage Fruit</p>	<p>  Céleris bacon Rougail saucisses Riz pilaf Fromage Compote</p>	<p> Radis beurre Steak hâché frais Frites fraîches Fromage Fruit</p>
Mercredi*	<p>Pique Nique</p>	<p>  Choux Fromage Bœuf / carottes Fruit</p>	<p>   Radis noirs Porc au curry Boulgour Yaourt</p>	<p>  Salade de Pommes de terres Omelette aux légumes Fruit</p>	<p> Œuf Salade Poisson Haricots beurre Fromage Fruit</p>
Jeudi	<p>Betteraves Maïs Sauté de Dinde Champignons et crème de petits pois - carottes Yaourt Compote Pomme Fraise</p>	<p>  Choux blanc Saumon fumé Poulet basquaise Carottes braisées Fromage Tarte normande</p>	<p>   Pizza Carbonade de bœuf Petits pois Yaourt nature Eclair</p>	<p> Betterave Omelette Salade verte Fromage Gâteau au citron</p>	<p>  Carottes râpées échalotes Dahl de lentilles Yaourt Marbré au chocolat</p>
Vendredi	<p> Salade Croûtons Fromage Coquillettes à la napolitaine Crème Dessert Vanille</p>	<p>FÉRIÉ</p>	<p>  Choux rouge au maïs Blanquette de poissons Pommes de terres persillées Yaourt Poire au chocolat</p>	<p>   Concombre à la féta Gratin de poisson Blé Yaourt Fruit</p>	<p>  Poireau vinaigrette Poisson marinière Brocolis Fromage Riz au lait</p>



Viande origine France



Local



Agriculture biologique



Végétarien



Contient du porc

*NB : les menus peuvent être modifiés en fonction des livraisons ou besoins de service. Dans le cadre de la loi Egalim, un menu végétarien est obligatoire une fois par semaine. Les repas sont équilibrés privilégiant les fournisseurs en circuit court tel qu'acté par le plan commun à la communauté de communes pour 2021-2022.